

Sous la présidence de Mme LOTZ Suzanne, Maire,  
Etaient présents : M. EHRHART Yves et Mme SPIELMANN France, Adjoints,  
Mme ROTH Silke, M. HERRMANN Luc, Conseiller Municipal Délégué, MM.  
DESCHAMPS Joël, HOEFLER Thierry, Mmes TSCHUDY Isabelle, BOYER Alexandra, M.  
FRITSCH Hubert, Mmes WIOLAND Céline et DE ALMEIDA PIREs Sandra et M.  
BETSCH Pascal.

Absente excusée : Mme GLORIES Débora qui donne procuration à Mme LOTZ Suzanne.

**42. Adoption du procès-verbal du 28 septembre 2020**

Le procès-verbal de la séance du 28 septembre 2020 est adopté à l'unanimité par tous les membres du Conseil Municipal présents.

**43. Sécurisation Rue Principale et Rue de la Gare**

Madame le Maire rappelle que la première tranche de sécurisation de la voirie, pour les enfants, avec les passages piétons sont des travaux réalisés par l'entreprise Signaux GIROLD en 2016.0

Après avoir réentendu les explications de Monsieur BRANDNER du Centre Technique de Barr et sachant qu'il faut l'aval des services du Conseil Départemental dès que la Commune fait effectuer des travaux touchant à la voirie de la RD 709, une étude par un bureau d'études reviendrait entre 40 000.00 € et 50 000.00 €.

Madame le Maire propose de faire venir un technicien comme en 2016, afin qu'il puisse proposer des solutions, en complément du test des écluses, (matériel mis à disposition par le Département) pour la sécurisation de la Rue Principale, Rue de la Gare jusqu'au passage à niveau ainsi que les croisements Rue Principale/RN 1422/Rue des Bois et Rue Kistrott/Rue Principale/Rue de l'Abreuvoir et Rue du Four.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu,

- DECIDE de tester le système de deux écluses au printemps mis à disposition par le Centre Technique du Conseil Départemental de Barr,
- DEMANDE le passage d'un technicien pour avoir un conseil éclairé pour compléter la sécurisation de toute la traversée de la Commune.

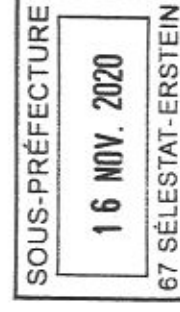
Adopté par 13 Voix POUR et 1 Abstention Mme ROTH Silke

Par ailleurs Madame ROTH informe l'assemblée qu'au croisement Rue Kistrott/Rue Principale/Rue du Four et Rue de l'Abreuvoir des automobilistes circulent souvent à contre sens et font du slalom entre les plots près de l'ancienne école primaire.

**44. Déclaration d'Intention d'Aliéner**

La Commune a transmis à la Communauté de Communes la déclaration d'intention d'aliéner, sans intention de préempter, concernant une vente au PAP (Les Abattoirs Réunis) :

- Section n° 07 parcelle 644/131 – 13 Voie Romaine, Bâti sur terrain propre, superficie 66.99 ares.



**45. Mesures sanitaires**

Madame le Maire est passée à l'école ce matin et tous les élèves de 6 ans et plus étaient masqués ainsi que les ATSEM et les enseignantes. Les parents des élèves étaient également masqués.

Le masque est obligatoire autour de l'école.

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public sur rendez-vous (tél : 03 88 95 51 05).

La cérémonie commémorative du 11 novembre se déroulera à 11 heures au monument aux morts, en présence de Madame le Maire et des Adjoints, du Président des Anciens Combattants et du Chef de corps des Sapeurs-Pompiers de Goxwiller.

La fête des Personnes Agées prévue pour le 20 décembre 2020 n'aura pas lieu.

La cérémonie des Vœux du Maire début janvier 2021 est annulée.

**46. Divers**

**A. Renouvellement des baux fermiers du lieudit « Die Aue »**

VU l'accord par tous les locataires du lieudit « Die Aue » pour la reconduction de la location pour une nouvelle période de 9 années soit du 11 novembre 2020 au 10 novembre 2029,

VU la délibération du Conseil Municipal du 29 janvier 2020 concernant le taux de fermage du lieudit « Die Aue »,

Le Conseil Municipal,

- DEMANDE que les nouveaux baux fermiers soient rédigés selon le nouveau taux de fermage adopté le 29 janvier 2020,
- AUTORISE Madame le Maire à signer les baux fermiers au nom de la Commune.

Adopté à l'unanimité.

**B. Commission de contrôle de la Liste Electorale de Goxwiller**

La commission de contrôle de la Liste Electorale est composée par :

- 1 délégué de l'Administration suppléant,
- 1 délégué titulaire du Tribunal judiciaire de Saverne,
- Ainsi qu'1 personne titulaire et 1 personne suppléante du Conseil Municipal.

Elle vérifie la liste électorale avec les propositions d'inscription et de radiations ainsi que des personnes ne pouvant pas voter pour incapacité civique.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- Propose Madame ROTH Silke comme titulaire et Monsieur DESCHAMPS Joël comme suppléant du Conseil Municipal pour siéger à la Commission de contrôle de la Liste Electorale de Goxwiller.

Adopté à l'unanimité.

**C. SNCF diagnostic passage à niveau piétons – Rue des Vosges**

La SNCF, en présence de Madame le Maire, s'est rendue au Passage à niveau piétons/cyclistes Rue des Vosges afin de vérifier et de diagnostiquer le niveau de sécurité de ce passage à niveau. Aucun manquement à la sécurité n'a été relevé.

**D. Presbytère – travaux chauffe-eau**

Lors du passage du technicien pour l'entretien de la chaudière et du chauffe-eau du presbytère, un disfonctionnement a été remarqué au niveau du chauffe-eau. Il a dû être remplacé en urgence par un chauffe-eau électrique par l'entreprise EHRHART.

L'entreprise BURGER doit intervenir pour la partie électrique et Electricité de Strasbourg pour la conformité de l'installation et le raccordement au tableau électrique.

Le remplacement du chauffe-eau et les raccordements reviennent à 1 211.37 € H.T..

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE le remplacement du chauffe-eau du presbytère et
- ACCEPTE ET APPROUVE l'accord du devis de l'entreprise EHRHART de Saint Pierre signé par Madame le Maire.

Les crédits sont disponibles au compte 21318 Autres bâtiments publics opération 164 Presbytère.

Adopté à l'unanimité.

**E. Rue des Champs – projet Lotissement**

Suite à la présentation du projet par le promoteur, les propriétaires seront recontactés par ce dernier.

Le Conseil Municipal,

- NE DESIRE PAS pour le moment suivre la requête du promoteur,
- DEMANDE que celui-ci reprenne directement contact avec les différents propriétaires pour les acquisitions de terrains.

Adopté à l'unanimité.

**F. Don du sang – Agence Régionale de Santé (ARS)**

Les collectes de sang sont maintenues, car la collecte est un lieu de passage et non de rassemblement, mais les mesures barrières et de distanciation et de port du masque doivent être respectées.

Rendez-vous le 23 décembre 2020 à la Salle Socioculturelle pour la prochaine collecte de sang à Goxwiller.

**G. SMICTOM - Information**

Une formation « dépôt sauvage et brûlage des déchets » sera proposée prochainement.

**H. Clair de Nuit**

Le festival « Clair de Nuit » change de concept à partir de 2021.

## COMMUNE DE GOXWILLER

Séance du 2 novembre 2020

11.2020

Le premier week-end sera remplacé par une journée « Spectacle, Théâtres de rue et petits concerts ».

Le deuxième week-end sera de nouveau sur trois jours avec deux concerts par soir les vendredis et samedis (au lieu de trois) et des animations familiales le dimanche avec un concert pour clore.

La Commune de Valff est toujours candidate pour 2021. Madame le Maire propose de porter la Commune de Goxwiller candidate pour le 1<sup>er</sup> week-end en 2022.

Le Conseil Municipal,

- SUIT la proposition de Madame le Maire et accepte d'accueillir cette journée festive en 2022.

Adopté à l'unanimité.

### I. Conseil d'Ecole

Madame le Maire a participé au dernier Conseil d'Ecole, il a été signalé :

- Le problème de stationnement du bus Rue Principale ainsi que la circulation perturbée pour les automobilistes pressés.
- le comportement de certains enfants dans le bus ; un avertissement sera transmis aux parents.

### J. Fibre

Au vue des nombreuses demandes des citoyens quant à la commercialisation de la Fibre, Madame le Maire reprend contact avec le Département et la Région pour les délais. Lors de la demande début septembre, les installations n'étaient pas réceptionnées, d'où le retard.

### K. Rue de l'Abreuvoir – Abri en bois près du lavoir

La cabane près du lavoir serait à rénover, les lambris sont dans un état déplorable, la structure en bois et la toiture sont dans un état correct. Il est proposé que cette structure soit déplacée avec juste un côté fermé pour en faire un abri pour piétons et cyclistes contre la pluie ou de le remplacer par le carpot qui avait été acquis pour l'école lors des travaux.

Une réunion entre les jeunes de 11 - 16 ans et la Municipalité pourrait avoir lieu pour connaître leurs avis quant au besoin d'un endroit pour se réunir.

### L. Informations diverses

- Une nouvelle plainte a été faite en Mairie relative aux chiens de Monsieur SEN qui se promènent en liberté Rue des Bois, et ce malgré le courrier du 8 octobre 2020. Il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse, sous peine de capture par la fourrière.
- Monsieur HERRMANN Luc informe le Conseil Municipal qu'il a été sollicité une nouvelle fois quant aux nuisances olfactives. Il propose de reprendre contact avec Monsieur WELTER et Madame BEINER.

Suivent les signatures au registre  
Copie certifiée conforme

Le Maire :

Suzanne LOTZ

